



Direction des Actions Culturelles Service des Actions Culturelles

N°25/2023

AL/MA/LC

DÉCISION DU MAIRE

OBJET: Signature avec l'association Goness' Big Band d'une convention de mise à disposition de la salle Jacques Brel, le 28 janvier 2023.

Le Maire de la Commune de Gonesse.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23.

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire - article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant le souhait de la Ville d'accompagner les associations locales dans l'organisation de leur événement par la mise à disposition de la salle Jacques Brel, une fois par an, à titre gracieux,

Considérant la demande formulée par l'association Goness' Big Band qui sollicite la réservation de la salle Jacques Brel le samedi 28 janvier 2023 pour l'organisation d'un concert,

Considérant le calendrier des manifestations et la possibilité d'y inscrire ladite manifestation compte tenu de la disponibilité de la salle Jacques Brel.

DECIDE

De signer avec l'association Goness' Big Band, sise au 5 rue de l'Epte 95500 Gonesse, la convention jointe à la présente décision.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 23 janvier 2023

Le Maire

Hôtel de ville 66, rue de Paris B.P. 10060 95503 Gonesse Cedex

> tél 01 34 45 1111 fax 01 39 87 13 22

Jean Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE que le présent acte a été reçu en Sous-Préfecture, le : 0 2 FEV. 2023

Mis en ligne, le: 0 3 FEV. 2023

Pour le Maire et par délégation La Dire trice Générale des Services

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec l'association Goness' Big Band d'une convention de mise

à disposition de la salle Jacques Brel, le 28 janvier 2023.

Date de décision: 23/01/2023

Date de réception de l'accusé 02/02/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 2023DECISION25

Identifiant unique de l'acte: 095-219502770-20230123-2023DECISION25-AI

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier : Décision 25.pdf (99_AI-095-219502770-20230123-2023DECISION25-AI-1-1 1.pdf)